



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0051 / VPR DU 3 AVRIL 2023

Le Vice-Président de la République a assisté à l'ouverture solennelle de la Session ordinaire 2023 de l'Assemblée Nationale

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, représentant le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a assisté, ce lundi 3 avril 2023, à la cérémonie solennelle d'ouverture de la Session ordinaire 2023 de l'Assemblée Nationale, à l'hémicycle, au Plateau.

La cérémonie a enregistré la présence du Premier Ministre, des Présidents d'Institution de la République et des membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire, ainsi que celle de 14 Présidents de parlement d'Afrique et d'ailleurs.

Dans son discours d'ouverture, le Président de l'Assemblée Nationale, M. Adama BICTOGO, a rendu un hommage particulier aux quatre femmes Présidentes de parlement présentes, parmi lesquelles la Présidente de l'Assemblée Nationale de la République française, Mme Yaël BRAUN-PIVET, invitée d'honneur, et la Présidente de l'Assemblée Nationale d'Afrique du Sud, Mme Nosiviwe MAPISA-NQAKULA, invitée spéciale.

M. BICTOGO a exhorté ses pairs à œuvrer au renforcement de la diplomatie parlementaire qui, pour lui, vient en complément de l'action diplomatique des Gouvernements, face aux grands défis et enjeux actuels.

Revenant sur l'affaire des 49 soldats ivoiriens détenus au Mali en 2022, il a salué la « clairvoyance, la dextérité et le sang-froid » du Président Alassane OUATTARA dans la gestion de la crise, et exprimé son admiration à leurs Excellences les Présidents Faure GNASSINGBE du Togo et Umaro Sissoko EMBALO de la Guinée Bissau, Président en exercice de la CEDEAO, ainsi qu'aux Autorités maliennes, pour leur contribution particulière au dénouement de cette crise.

Concernant l'activité parlementaire au cours de la session 2023 qui s'ouvrait ce jour, le Président de l'Assemblée Nationale ivoirienne a indiqué que les députés ont sur leur table une quinzaine de textes, notamment le projet de loi d'orientation relatif à l'employabilité des jeunes ivoiriens et ceux relatifs à la lutte contre l'inflation et à l'amélioration des conditions de vie des populations ; à la lutte contre l'incivisme sur les routes, avec l'instauration d'une juridiction spéciale ; à la réforme du statut général

de la fonction publique ; au statut des diplomates ; aux questions environnementales, avec l'examen du code de l'eau et du code de l'environnement, etc.

La cérémonie a été, en outre, marquée par l'intervention de six Présidents de Parlement invités, au nombre desquels l'invitée d'honneur, Mme Yaël BRAUN-PIVET, qui est, par ailleurs, la première femme à présider l'Assemblée Nationale française.

Elle a appelé au renforcement des liens de coopération entre la France et la Côte d'Ivoire, en relevant le symbole fort derrière sa venue en Côte d'Ivoire : il s'agit de son premier déplacement sur le continent africain et sa première prise de parole devant un parlement en dehors de la France.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci